

L'actualité

Actualité

mercredi 22 juillet 2015 22:28

Hervé FERON avait interpellé Laurent FABIOUS, Ministre des affaires étrangères, sur la situation des habitants du village de Wadi Fukin, en Palestine, dont les systèmes d'irrigation agricole avaient été détruits par l'armée israélienne, rendant la population particulièrement vulnérable.

Il l'avait également interpellé sur la nécessité de faire respecter le Droit International, dans un souci premier de dignité des personnes et de respect des Droits de l'Homme.

Le Ministre a adressé un courrier de réponse au Député, à titre personnel, pour lui faire part de ses constats partagés, de son appréciation de la situation et de l'engagement de la diplomatie française.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 15.07.15 004689 CM

—
Le Ministre
—

Monsieur le Député-maire,

Vous avez appelé mon attention sur la situation des habitants du village de Wadi Fukin, en Palestine.

Nous condamnons la destruction par l'armée israélienne le 11 juin dernier de vergers et de systèmes d'irrigation dans le village de Wadi Fukin, dont une partie avait été réalisée dans le cadre d'un projet financé par des collectivités locales françaises. Notre consulat général à Jérusalem venait de s'engager, dans le cadre du Fonds social de développement, à financer l'extension de ce projet, via l'ONG palestinienne *Arab Agronomist Association*, à hauteur de 100.000 euros.

Ces destructions d'infrastructures et d'arbres fruitiers, appartenant à une communauté palestinienne particulièrement vulnérable de la zone C, constituent des violations claires du droit international humanitaire.

A titre bilatéral ainsi que dans les enceintes multilatérales, nous engageons Israël à respecter ses obligations s'agissant des conditions de vie de la population palestinienne, notamment en mettant fin aux expropriations, aux déplacements de populations, et en améliorant l'accès à l'eau, dans le respect de la IV^{ème} Convention de Genève qui s'applique aux Territoires palestiniens.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Laurent EABIUS

Monsieur Hervé FERON
Député de Meurthe-et-Moselle
Maire de Tomblaine
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP